# Opération de R&D

|  |  |
| --- | --- |
| **Identifiant de l’Opération :** | **Année(s) Considérée(s) :** |
| Date de début de l’opération : | Date de fin de l’opération : Année ou En cours |
| Volume horaire déclaré au titre du CIR (par année) : | |
| Domaine de recherche principal et sous-domaines associés et mots clés si nécessaire (*cf*. [nomenclature](https://barriereconseil.sharepoint.com/sites/consulting/Documents%20partages/Forms/AllItems.aspx?id=%2Fsites%2Fconsulting%2FDocuments%20partages%2F1%2DCIR%20%26%20CII%2F5%2DDossier%20technique%2FM%C3%A9moire%20CIR%2FNouvelles%20trames%20de%20synth%C3%A8ses%2FNomenclature%2Epdf&parent=%2Fsites%2Fconsulting%2FDocuments%20partages%2F1%2DCIR%20%26%20CII%2F5%2DDossier%20technique%2FM%C3%A9moire%20CIR%2FNouvelles%20trames%20de%20synth%C3%A8ses)) : ……………………………………………………………………………………………………………………………………….. | |

## Contexte de l’opération de R&D

Il convient ici de contextualiser l’opération de R&D en respectant la structure suivante :

* Présenter **la problématique ayant justifié l’initiation d’une opération de recherche**. Notons qu’une source bibliographique présentant ou illustrant le propos sera ici utile afin de renforcer la justification de la démarche. Ladite problématique peut ici être généralisée à un domaine ou à un secteur d’activité ou bien être propre à une limite interne de l’entreprise ;
* Présenter **l’opération de R&D et justifier de la nécessité de poursuite** lorsqu’il y a une antériorité au projet ;
* **Replacer l’activité de recherche au sein de l’activité de l’entreprise** ;
* **Présenter la visée finale (et générale) de l’opération** : Il n’est pas ici nécessaire de rentrer en détail dans les objectifs poursuivis dans le cadre de la démarche énoncée. Ainsi, l’unique visée générale de la démarche sera ici présentée, ceci sans présenter chacun des objectifs faisant l’objet de l’année défendue au titre du CIR.

Outre ces éléments, il convient de rédiger cette partie d’introduction du sujet **au présent**.

*Note pour rédaction* *: En cas d’opération de R&D comportant plusieurs projets, il conviendra de les présenter sous les traits d’une opération unique en exposant un objectif et une problématique générale, adressant l’ensemble des projets.*

## Indicateurs de R&D

Cette partie a pour vocation de présenter les indicateurs forts faisant montre de la réalisation d’une démarche de recherche. Ainsi, la visée est ici celle de mettre en avant des éléments relatifs à :

* Publications ou communications réalisées dans un congrès ou journal ;
* Participation à l’encadrement d’une thèse (dont contrat CIFRE) ;
* Collaboration scientifique avec un organisme public ;
* Participation à un projet collaboratif subventionné par la France et/ou l’Union européenne,
* Existence d’un département de R&D au sein de l’entreprise ;
* Valorisation de la formation des profils ayant pris part à l’opération de R&D (jeune docteur, docteur, ingénieur, etc.).

Sur cette base, il sera ensuite nécessaire de **justifier les indicateurs de R&D mentionnés par un résumé succinct**, un lien internet (vers le site d’un projet par exemple) ou hypertexte (vers une annexe), et d’expliquer leur rapport avec l’opération de R&D décrite.

Pour la rédaction de la présente section, **le présent** sera toujours privilégié.

## Objet de l’opération de R&D

La visée de cette partie est celle de mettre en avant le détail des objectifs poursuivis par l’opération de R&D. Ainsi, il conviendra de **présenter avec précision des objectifs ciblés et au maximum chiffrés** (performances). **Pour l’énonciation de ces objectifs, on utilisera le présent.**

En outre, **pour chaque objectif énoncé, un état de l’art sera réalisé** afin de mettre en avant le caractère inédit de la visée finale au regard des connaissances existantes. En ce sens, il conviendra de s’appuyer sur des publications scientifiques ou techniques (Thèses, rapports de recherches, articles scientifiques, *etc*.). Concernant le point particulier des brevets, ces derniers peuvent être présentés néanmoins, il est préférable de privilégier les documents présentés précédemment.

Les publications doivent être annoncées entre crochet [NOM, **ANNEE**], puis commentées. Dans ce cadre, **la description des publications devra se faire au présent lorsque la mise en regard avec les travaux présenter sera au passé**. Citer entre guillemets et en italique les passages pertinents. En fin de document, donner la référence complète.

Exemple : D’après les travaux de K-F. Chow et *al*., leur nouvelle technique de détection de l’hybridation des oligonucléotides permet de « *contrôler le potentiel interfacial de multiples électrodes bipolaires bien définies, à l'aide de seulement deux fils* » [CHOW, **2008**]. Néanmoins, aucune donnée quantitative n’est ici décrite. Par conséquent, nous ne pouvions en rien nous reposer sur ces éléments.

Chaque publication doit être :

* **Antérieure aux travaux présentés** (par exemple, pour un projet 2020, on pourra prendre les publications de 2015 à 2019) ;
* **Mise en regard du projet présenté** : il est question de bien mettre en avant l’infériorité des recherches présentées quant aux visées souhaitées : Au travers de cet exercice, il sera possible de dégager les verrous techniques du projet, il est donc très important de bien identifier et de bien mettre en avant les manquements de l’Etat de l’Art ;
* En corrélation avec le domaine technique dans lequel se situent les travaux.

*Note pour rédaction : En cas de poursuite de travaux, il est possible de reprendre l’état de l’art réalisé l’année précédente. Néanmoins, il convient de vérifier sa pertinence au regard des nouvelles problématiques du projet (il est ici possible de ne reprendre qu’une partie de l’EA). De plus, s’il apparaît toujours en accord avec ces dernières, une mise à jour sera nécessaire (ajout de plusieurs publication) tous les ans.*

**Chaque état de l’art, lié à un objectif, devra ensuite se conclure sur le verrou correspondant**. Pour ce faire, il sera uniquement nécessaire, après une rapide phrase d’introduction, de formuler le verrou.

Cette section verrou est capitale dans le cadre de la valorisation d’un projet de recherche. En effet, elle synthétise toute la dimension R&D d’un projet. Par conséquent, il est très important de la construire avec concision mais précision.

Pour cela, il est possible de présenter les verrous sous forme de question. Il sera ici possible d’adjoindre à chaque verrou une rapide description afin de préciser ce dernier. En matière de rédaction pure, **le verrou sera présenté au présent.**

D’autre part, il faut bien veiller à **ne pas multiplier les verrous techniques**. En effet, un unique verrou peut tout à fait être suffisant.

En définitive, la structure du document sera donc la suivante : **N objectifs/N parties de l’EA/N verrous/N parties de travaux.**

*Point d’attention : Il est important de bien différencier la problématique de l’objectif : En effet, l’objectif est la visée finale à atteindre, la problématique est le problème technique empêchant d’atteindre cette dernière. Il faut donc ici bien veiller à ne pas transformer l’objectif, précédemment énoncé, en question.*

## Description de la démarche suivie et des travaux réalisés

### Synthèse des travaux réalisés en année N

Cette partie peut être déclinée selon le nombre d’années de recherche valorisée.

Tout l’enjeu est ici celui de **présenter la démarche itérative avec précision mais concision**. **Chaque partie correspondra ainsi aux travaux relatifs à la levée des problématiques précédemment présentées (1 sous-section = une problématique).**

En matière de présentation, il conviendra de mettre en lumière les différentes hypothèses de recherche énoncées et les travaux afférents, ce en se concentrant sur la résolution des problématiques techniques rencontrées.

Concernant les règles de rédaction, il sera important de :

* **Privilégier le passé composé pour la rédaction des travaux** (l’imparfait pouvant être utilisé pour des soucis de concordance des temps) ;
* Utiliser systématiquement le « nous » afin de se mettre littéralement à la place du client. Le « on » ne devra jamais être utilisé ;
* Ne jamais abréger les mots. On n’utilisera uniquement les abréviations consacrées, qui devront apparaître en italique, comme *etc*. ou *al*. par exemple ;
* Faire apparaître chaque mot en anglais ou latin (ou dans une autre langue) en italique ;
* Expliciter chaque mot technique ou spécifique en note de bas de page ;
* Garder un certain niveau de langage (aucune familiarité de langage) ;
* Faire un renvoi pour chaque figure présentée soit en indiquant : (cf. Figure 1), soit en intégrant le renvoi à une phrase : comme présenté en figure 1 (ici, le mot figure comportera un f minuscule) ;
* Faire un renvoi aux annexes présentées selon le modèle : cf. annexe 1.1 : « *Titre de l’annexe* », cf. annexe 1.2 : « *Titre de l’annexe* », cf. annexe 1. 3 : « *Titre de l’annexe* ».
* En cas d’information manquante, ne pas hésiter à formaliser, directement dans le corps du texte, une question au client.

## Ressources Humaines

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Personnel R&D | Heures R&D | Rôle au sein de l’opération de R&D |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## Contribution scientifique, technique ou technologique

**Résumer ici, en reprenant chacune des problématiques énoncées précédemment, les résultats obtenus sur ces dernières.** La rédaction sera ici au **passé composé**.

En outre, un projet de recherche se doit de pouvoir dépasser les frontières de son propre contexte de développement et ainsi être en mesure d’être externalisé à d’autres cas. Dans ce cadre, il sera nécessaire de démontrer les apports du projet au regard du domaine. Ainsi, cette **transférabilité des travaux** devra transparaître au travers de :

* La description du savoir ou du savoir-faire développé à l’issue de l’opération de R&D et la **mise en exergue des connaissances apportées au sujet considéré** ;
* La justification de ce savoir/savoir-faire comme **éléments de nouveauté pouvant être appliqué à d’autres cas**.

## Partenariat scientifique et recherche confiée

Citer ici l’ensemble des **partenariats et sous-traitances** menés avec des entreprises (agréées ou non au titre du CIR) ou organismes publics :

* Dans le cas d’un partenariat, expliquer le rôle de l’entreprise dans le consortium de R&D ;
* Pour les travaux de sous-traitance, préciser lesquels en décrivant la contribution du sous-traitant.

## Références bibliographiques

Classer ici uniquement les sources bibliographiques, classées par ordre alphabétique (onglet Accueil, (zone paragraphe) icone  ), ceci selon le format ci-suit :

[NOM, ANNEE] NOM, P., Titre, Journal, ANNEE, vol. p.

Ex : CHOW, KF. et al. Wireless electrochemical DNA microarray sensor, JACS, 2008, vol. 130, p. 7544

Ou issue de Google Scholar, fonction « citer », c/c de la norme ISO 690 :

[COSTENTIN, 2013] COSTENTIN, C. et al. Catalysis of the electrochemical reduction of carbon dioxide. Chemical Society Reviews, 2013, vol. 42, no 6, p. 2423-2436

HILL, H. et al. Electrochemical assay for nucleic acids and nucleic acid probes. U.S. Patent No 4,840,893, 20 juin 1989